

ECA/STAT/SD/90/1.2 (i) (a)
ECA/STAT/TW.2/STPA/90/8

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE

PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE AUX PAYS AFRICAINS DE
LANGUE OFFICIELLE PORTUGAISE: SITUATION ACTUELLE
ET PERSPECTIVES

Addis Abeba
Novembre 1990

I. Introduction

Il faudrait rappeler que les diverses actions menées depuis 1984 conjointement par les pays africains de langue officielle portugaise, le gouvernement du Portugal, la Commission et l'Office statistique des communautés européennes et la CEA ont abouti à la formulation d'un certain nombre de propositions de projet devant satisfaire les besoins des pays du groupe en personnel statisticien qualifié à tous les niveaux. Il s'agit en particulier:

- de la création à Bissau d'un centre national à vocation régionale pour la formation de cadres moyens de la statistique (adjoints techniques) pour la Guinée Bissau, les Iles du Cap vert et Sao Tomé et Principe;
- de la mise en place de programmes nationaux de formation d'agents techniques de la statistique au Cap vert et à Sao Tomé et Principe;
- de la mise en place et/ou du renforcement de centres nationaux de formation de cadres moyens de la statistique (adjoints et agents techniques) en Angola et au Mozambique; et
- de l'ouverture à Lisbonne, au sein de l'Institut supérieur de statistique et de gestion de l'information (ISEGI) du Portugal, d'un centre destiné à la formation de cadres supérieurs de la statistique des pays du groupe.

D'autres actions de formation ont été également menées en faveur des pays du groupe, notamment par le Collège de statistique de Dakar, un des centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA).

Par ailleurs, le Département de la coopération technique pour le développement et le Bureau de statistique des Nations Unies se sont efforcés au cours des dernières années de mettre sur pied un programme de formation en cours d'emploi des statisticiens des pays africains de langue officielle portugaise.

On examinera brièvement dans le présent document la situation actuelle de ces différents projets ainsi que les perspectives pour l'avenir.

II. Le centre de Bissau

Le projet de création de ce centre a commencé à se concrétiser lors de la réunion des représentants des pays africains de langue officielle portugaise organisée à Bruxelles en mai 1987 conjointement par l'Office statistique des communautés européennes (OSCE) et la CEA. Au cours de cette réunion, les délégués du Cap Vert et de Sao Tomé et Principe ont confirmé la volonté de leurs pays d'utiliser la structure de formation prévue d'être mise en

place à Bissau pour la formation de leurs techniciens moyens (adjoints techniques de la statistique).

Par la suite, une mission a été effectuée à Bissau en novembre 1987, conjointement par l'OSCE, le Gouvernement du Portugal et la CEA, en vue d'examiner sur place les conditions de création du centre en question. Parmi les recommandations de la mission, on relève que le Ministère de l'éducation et le Ministère du plan de la Guinée Bissau devraient signer un accord portant sur la mise à disposition par le premier d'une partie des infrastructures du Centre de formation administrative (CENFA) pour le centre de formation statistique et d'au moins un des bâtiments existants pour loger les étudiants originaires du Cap Vert et de Sao Tomé et Principe après réfection, ainsi que sur l'autonomie du futur centre vis-à-vis du CENFA. En outre, le Ministère de l'éducation, en collaboration avec le Ministère du plan, devrait prendre des mesures appropriées en vue d'assurer la reconnaissance et l'équivalence des diplômes du futur centre aux niveaux national et international. Par ailleurs, le Gouvernement de la Guinée Bissau devrait introduire auprès de la Communauté économique européenne, par l'intermédiaire de l'ordonnateur national, une requête d'assistance technique et financière pour la fourniture d'un expert pour deux ans en vue d'organiser le démarrage du centre et de matériel pédagogique. Enfin, la mission a recommandé que le Gouvernement de la Guinée Bissau introduise une requête d'assistance auprès des donateurs potentiels pour la réfection du bâtiment devant servir de logement pour les ressortissants du Cap Vert et de Sao Tomé et Principe, détache au projet un homologue de l'assistant technique pour prendre la relève de ce dernier à son départ et fournisse le personnel administratif ainsi que l'équipement nécessaires au fonctionnement du centre.

Lors d'une réunion des représentants des pays africains de langue officielle portugaise organisée conjointement par l'OSCE et la CEA à Luxembourg en février 1988, des programmes types de formation statistique aux niveaux agent et adjoint technique adaptés aux besoins des pays du groupe, élaborés par un consultant de la CEA, ont été examinés et adoptés après amendements. Ces programmes types devaient en particulier servir de référence au futur centre de Bissau. La réunion a également recommandé l'ouverture de la filière agent technique du nouveau centre en octobre 1988 pour les ressortissants de la Guinée Bissau seulement, et celle de la filière adjoint technique en octobre 1989 pour les ressortissants des trois pays concernés, à savoir la Guinée Bissau, le Cap Vert et Sao Tomé et Principe.

Peu de progrès ont été enregistrés dans la réalisation du projet jusqu'au moment où le représentant de la Commission des communautés européennes à la sixième réunion des Directeurs des centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA), tenue à Addis Abeba en décembre 1989, a informé les participants que deux requêtes formelles des gouvernements de

la Guinée-Bissau et du Cap Vert relatives à ce projet ont été reçues à Bruxelles. Il a été indiqué que la procédure était en cours en vue de l'approbation du projet par le Directeur général du développement et que la gestion du projet, portant sur un montant de 300.000 ECU, serait assuré temporairement par le CESD - Communautaire à Luxembourg en attendant que le centre de Lisbonne, dénommé CESD- Lisbonne, soit opérationnel.

Au moment de la rédaction du présent document la CEA croit savoir que la question de tutelle du nouveau centre n'a pas encore été réglée, ce qui semble retarder l'approbation de la requête d'assistance technique et financière par la Direction générale du développement de la Commission des communautés européennes. Une mission de haut niveau de la Commission et de l'OSCE serait envisagée au début de 1991 afin d'essayer de débloquer cette situation.

III. Création et/ou renforcement de centres ou programmes nationaux de formation statistique au Cap Vert, à Sao Tomé et Principe, en Agola et au Mozambique

Des actions de formation de cadres moyens en statistique ont été menées au Cap Vert dans le cadre du projet CVI/83/008 - Renforcement de la statistique. C'est ainsi que deux ou trois cours de formation statistique ont été organisés. Le pays n'a pas encore envisagé de mettre en place des structures permanentes pour la formation d'agents techniques de la statistique.

A Sao Tomé et Principe, une tentative d'organisation d'un programme national de formation statistique au niveau moyen a été faite en 1985 avec le concours d'un consultant de la CEA. Selon le rapport du consultant, des contacts utiles ont été pris avec les ministères menant des activités statistiques et un programme d'enseignement détaillé, en langue portugaise, a été préparé en vue du lancement du programme national de formation qui était prévu pour janvier 1986.

Toutefois le programme en question n'a pas encore vu le jour au moment où une mission de la CEA s'est rendue à Sao Tomé en décembre 1988, à la demande de la Direction de la statistique du pays, en vue d'assister dans l'élaboration d'un document de projet relatif à la mise en place d'un programme national de formation des agents techniques de la statistique. Les contacts pris par la mission avec les représentants locaux des organismes de financement susceptibles d'apporter leur appui ont permis de confirmer l'intérêt de ces derniers pour le projet. Ils ont néanmoins estimé que la Direction de la statistique devrait au préalable préparer et présenter un programme cohérent de développement statistique afin de favoriser l'examen du dossier.

Lors de la sixième réunion des Directeurs des centres participant au PFSA, tenue à Addis Abeba en décembre 1989, la représentante de Sao Tomé et Príncipe a précisé que le projet de mise en place du programme national de formation des techniciens professionnels (agents techniques de la statistique) a connu des retards dus au problème de financement. Cependant ce problème était en train d'être résolu dans le cadre d'un projet intégré de développement statistique.

En Angola, il existe un Institut de formation de cadres moyens de la statistique situé à Lubango. Il était envisagé au début des années 80 de développer ce centre en vue d'accueillir les ressortissants de tous les pays africains d'expression officielle portugaise. Toutefois cette proposition a dû être abandonnée en raison de la situation qui prévalait dans la sous-région.

Lors de la réunion de Bruxelles en mai 1987, le délégué de l'Angola a indiqué que l'Institut de Lubango avait formé 41 cadres moyens de la statistique entre les années 1983 et 1986 mais que cet Institut devait résoudre un certain nombre de problèmes relatifs à l'absence de logement pour les élèves venant des autres provinces du pays, au manque d'équipement pédagogique et au manque de moyens financiers pour l'envoi de professeurs-visiteurs à l'Institut. Il a également fait état de la nécessité de réviser et de mettre à jour le programme d'enseignement de l'Institut.

Au cours de la réunion de Luxembourg en février 1988, le délégué de l'Angola a informé les participants qu'une reformulation des programmes pour cadres moyens et cadres supérieurs dans le domaine de l'économie était en cours dans son pays et que, dans le cas du programme de formation des cadres moyens de la statistique, le programme-type de la CEA serait pris en compte.

Il existe un projet sur le Renforcement du système statistique national (ANG/89/009) qui est en cours d'exécution. Ce projet comporte un volet sur la formation statistique.

Au Mozambique, une tentative de mise en place d'un programme de formation statistique en cours d'emploi a été effectuée en 1985. C'est ainsi qu'une mission de la CEA s'est rendue à Maputo en mars 1985 à la demande du pays en vue d'assister dans l'élaboration d'un document de projet à soumettre au PNUD pour le financement de ce programme. Mais aucune suite ne semble avoir été réservée à ce projet.

Lors de la réunion de Bruxelles mentionnée ci-dessus, le délégué du Mozambique a indiqué que son pays avait besoin de mettre en place un programme de formation en cours d'emploi, sous forme de séminaires de courte durée, pour 2261 commis statisticiens dont 1800 travaillent dans les entreprises. Il a également précisé que son pays aurait besoin d'une assistance financière en vue de la réfection des vieux locaux d'une école existante pour la création

d'un centre national de formation de techniciens moyens de la statistique (adjoints techniques) et l'organisation de programmes de recyclage.

A la réunion de Luxembourg, le délégué du Mozambique a indiqué que l'ouverture du centre de formation de cadres moyens de la statistique dans son pays était prévue pour 1990.

Le projet MOZ/89/014-Appui au développement du système statistique national - qui est en cours d'exécution au Mozambique comporte un volet sur la formation statistique. Un expert en statistiques courantes et en formation est prévu dans le cadre de ce projet.

IV. Le centre de Lisbonne

L'idée de création d'un centre de formation statistique au niveau supérieur a été discutée lors d'une réunion du Conseil d'administration du CESD-Paris tenue en 1985 et à laquelle participait, en qualité d'observateur, le Directeur de l'Institut national de statistique (INE) du Portugal.

Des circonstances favorables existaient pour la concrétisation de cette idée du fait que, d'une part, le Portugal s'apprêtait à adhérer à la Communauté économique européenne (CEE) et d'autre part, faisait appel à l'assistance de la France pour la création à Lisbonne d'une école du type Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) de Paris. Une mission conjointe ENSAE/CESD-Paris/OSCE s'est alors rendue à Lisbonne en décembre 1986 afin de discuter avec les responsables portugais du projet de création de cette école au sein de laquelle serait ouvert un centre spécial destiné aux pays africains de langue officielle portugaise, à l'image du CESD-Paris.

Au cours de la réunion de Bruxelles de mai 1987, les directeurs des services nationaux de statistique des pays du groupe ont été informés de façon détaillée du projet de création à Lisbonne d'une école destinée à former des cadres supérieurs de la statistique pour le système statistique national du Portugal. Ils ont accueilli favorablement le projet de création, au sein de cette école, d'un centre de formation de cadres supérieurs de la statistique pour les pays africains de langue officielle portugaise.

A la réunion de Luxembourg de février 1988, il a été souligné la nécessité d'associer étroitement les pays du groupe à toutes les phases de la mise en oeuvre du projet, y compris la préparation des programmes d'enseignement, la définition des structures et les conditions d'admission.

Au cours d'une réunion tenue à Lisbonne en novembre 1988, les représentants des cinq pays africains de langue officielle portugaise ont été informés que les dispositions administratives ont été prises en vue de l'ouverture de l'école de statistique de Lisbonne dans un avenir proche. Ils ont examiné dans les grandes lignes les programmes d'enseignement élaborés par l'INE et qui s'inspirent des programmes en vigueur au CESD-Paris et à l'ENSAE, ainsi que des programmes types de la CEA pour la formation au niveau supérieur.

A la réunion des Directeurs des centres participant au PFSA de décembre 1989, le représentant de l'INE a indiqué qu'un Décret - loi relatif à la création de l'Institut supérieur de statistique et de gestion de l'information (ISEGI), appellation finalement retenue du centre qui abritera le CESD-Lisbonne, a été adopté à la fin de novembre 1989. Il a en outre donné des informations sur les diplômes qui seront délivrés par l'ISEGI et le CESD-Lisbonne, à savoir le diplôme de cadre supérieur de conception statistique, équivalent au diplôme d'étude approfondie (DEA), et le diplôme de cadre supérieur d'application de la statistique, équivalent à la maîtrise. Il a souhaité que les pays de langue officielle portugaise puissent présenter dans les meilleurs délais possibles un candidat au poste de directeur du CESD-Lisbonne. Il a finalement annoncé que la signature du statut du CESD-Lisbonne est prévue pour janvier 1990 en présence des membres fondateurs et l'ouverture de l'ISEGI et du CESD-Lisbonne interviendra en principe en octobre/novembre 1990.

En fait, la cérémonie de constitution du CESD-Lisbonne a eu lieu le 24 avril 1990 à l'Institut national de statistique (INE). La première réunion de l'Assemblée générale du centre s'est tenue à Lisbonne le 12 novembre 1990. D'après les informations parvenues à la CEA, la rénovation du bâtiment devant abriter le nouveau centre est en bonne voie. Etant donné le délai requis pour finaliser les questions administratives et techniques en suspens, y compris la nomination du directeur et l'organisation du concours de sélection des étudiants, l'ouverture effective du centre aura lieu probablement en octobre/novembre 1991.

V. Autres actions de formation

Diverses actions de formation statistique en faveur des pays africains de langue officielle portugaise ont été menées par différents organismes, en dehors des propositions de projet qui ont été indiquées ci-dessus.

Il faudrait mentionner en premier lieu que le Collège statistique de Dakar a formé depuis plusieurs années des cadres supérieurs de la statistique pour la Guinée Bissau et le Cap Vert. Lors de la cinquième réunion des Directeurs des centres du PFSA tenue à Addis Abéba en octobre 1987, le Directeur du Collège statistique a déclaré que son centre a formé deux ressortissants de

la Guinée Bissau et quatre ressortissants du Cap Vert dans le cycle des ingénieurs des travaux statistiques. Le Collège statistique de Dakar continue de recevoir des étudiants de ces deux pays sans concours d'admission mais sur examen du dossier, pourvu que les candidats remplissent les conditions minimales requises. Il a été fait état de certaines difficultés rencontrées par les étudiants de ces deux pays dans la maîtrise de la langue française mais ce problème a été résolu par l'organisation d'une formation accélérée dans cette langue. Un autre problème qui semble se poser concerne la faiblesse du niveau des candidats de ces pays en mathématiques, ce qui limiterait leur chance de succès si un concours d'admission était imposé. Mais le fait que des ressortissants de la Guinée Bissau et du Cap Vert ont terminé avec succès leurs études au Collège statistique de Dakar montrent bien que ces diplômés ont pu combler leurs éventuelles lacunes au cours de leurs études.

Comme on l'a déjà mentionné au début de ce document, le Département de la coopération technique pour le développement et le Bureau de statistique des Nations Unies se sont efforcés de mettre l'accent au cours des dernières années sur la formation en cours d'emploi du personnel statistique des pays africains d'expression officielle portugaise dans le cadre du projet INT/82/R92 du programme du budget régulier pour la coopération technique.

Les effectifs formés dans le cadre de ce programme à l'"Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE)" de Rio de Janeiro, Brésil se présentent comme il suit, par année et par domaine de formation.

Année 1989

- (i) Statistiques sur les femmes (6 semaines):
3 candidates dont une de chacun des pays ci-après:
Angola, Mozambique et Sao Tomé et Principe;
- (ii) Statistiques sur la population (6 semaines):
1 candidate de l'Angola;
- (iii) Statistiques des prix (5 semaines):
1 candidat de Sao Tomé et Principe.

Année 1990

- (i) Statistiques agricoles (6 semaines):
1 candidat du Mozambique;
- (ii) Statistiques industrielles (4 semaines):
1 candidate du Mozambique et 1 candidat de l'Angola;
- (iii) Statistiques sociales (4 semaines):
2 candidats dont un chacun de la Guinée Bissau et de Sao Tomé et Principe;

- (iv) Statistiques du commerce extérieur (4 semaines):
1 candidat de l'Angola.

Au total 11 candidats, dont 5 du sexe féminin, ont bénéficié de ce programme de formation en 1989 et 1990. Nous croyons savoir que des demandes de bourses sont en cours d'examen en vue de l'envoi de 4 personnes du Cap Vert pour une formation dans le domaine des statistiques sur les femmes et de 2 personnes (une chacune du Cap Vert et de Sao Tomé et Principe) dans le domaine de l'état civil. Ces programmes de formation pourraient se dérouler au Brésil ou au Portugal, à l'Institut national de la statistique (INE).

Tous ces efforts sont complétés par des programmes spécifiques de formation prévus dans le cadre de projets de renforcement du système statistique national qui sont en cours d'exécution dans la plupart des pays africains de langue officielle portugaise avec l'assistance financière du PNUD. Par exemple dans le projet ANG/89/009 de l'Angola, il a été suggéré d'inclure, dans le volet sur la formation, une bourse d'études post-universitaires en statistique et/ou économie d'une année, 3 bourses de 8 mois chacune pour une formation dans la technique des enquêtes par sondage et 15 bourses de 3 mois chacune pour étudier la technique de collecte et de traitement des données.

VI. Pespectives

Le centre de formation statistique de Bissau n'est pas encore opérationnel deux ans après la date initialement prévue pour son ouverture. Il convient de tout mettre en oeuvre afin que ce centre puisse ouvrir ses portes en octobre 1991 pour recevoir les étudiants des trois pays concernés, à savoir la Guinée Bissau, le Cap Vert et Sao Tomé et Principe. Compte tenu du retard enregistré, il ne paraît plus nécessaire de procéder par étape en ouvrant d'abord le cycle de formation des agents techniques pour la Guinée Bissau seulement au cours de la première année et le cycle des adjoints techniques l'année suivante pour les trois pays.

Afin d'accélérer la procédure d'examen de la requête d'assistance soumise à la CEE, il importe que des mesures soient prises par le Gouvernement de la Guinée Bissau en vue de la mise en application effective des recommandations de la mission conjointe CEE/Gouvernement du Portugal/CEA à Bissau en novembre 1987, particulièrement en ce qui concerne la définition des responsabilités du Ministère du plan et du Ministère de l'éducation nationale. Il faudrait rappeler que la représentante de Sao Tomé et Principe à la sixième réunion des Directeurs des centres du PFSA de décembre 1989 s'était inquiétée du retard enregistré pour l'ouverture du centre de Bissau. Il est vivement recommandé de déployer tous les efforts pour que ce centre puisse enfin ouvrir ses portes au plus tard en octobre 1991 comme cela vient d'être proposé.

Le Cap Vert devrait examiner la possibilité de mettre en place des structures permanentes pour la formation des agents techniques de la statistique dans le pays. La CEA ne dispose pas d'information relative à la situation actuelle du projet de Sao Tomé et Príncipe. On espère que le centre national de formation des techniciens professionnels a déjà ouvert ses portes dans le cadre du projet intégré de développement statistique. Si tel n'est pas le cas, des mesures devraient être prises pour que ce centre devienne opérationnel dans les meilleurs délais possibles.

On s'attend à ce que des progrès notables aient été accomplis dans la recherche de moyens en vue du renforcement de l'Institut de Lubango en Angola et que la reformulation du programme de formation des cadres moyens de la statistique ait été achevée. Les conditions paraissent actuellement plus favorables en vue du développement du programme de formation statistique au niveau moyen existant dans le pays.

L'existence du projet "Appui au développement du système statistique national" au Mozambique devrait faciliter la mise en place de structures de formation statistique au niveau moyen. On espère que le centre de formation, dont l'ouverture a été annoncée pour 1990 lors de la réunion de Luxembourg de février 1988, est déjà opérationnel ou en voie de l'être.

Presque toutes les conditions sont maintenant réunies pour que le CESD-Lisbonne pour la formation des cadres supérieurs de la statistique des pays africains d'expression officielle portugaise ouvre ses portes au plus tard en octobre/novembre 1991. Il est souhaitable que les pays du groupe puissent se mettre d'accord sur une candidature unique pour le poste de directeur du centre. Dans le cas contraire, ils devraient présenter le plus tôt possible des candidats à l'Institut national de la statistique (INE) du Portugal en vue de la sélection à ce poste.

Il paraît important d'attirer l'attention des responsables concernés sur la nécessité d'assouplir les exigences lors des premiers concours d'admission au CESD - Lisbonne. En effet, il est évident que tous les candidats potentiels ne pourront pas se présenter au concours soit par manque d'information soit du fait de l'insuffisance du nombre de centres d'examen, ce qui est normal pour un centre qui démarre. De plus, on a déjà mentionné quelques faiblesses constatées dans le passé en mathématiques chez certains candidats à l'admission au Collège statistique de Dakar. On pourrait également prévoir de renforcer certains enseignements compte tenu du niveau des candidats sélectionnés à l'issue du concours.

Le Collège statistique de Dakar devrait continuer à former les ressortissants des pays africains d'expression officielle portugaise. Ceci permettra de diversifier les sources de formation, ce qui est un facteur d'enrichissement au sein des

services nationaux de statistique.

Les autres actions de formation indiquées dans le présent document devraient également être poursuivies, notamment en ce qui concerne la formation en cours d'emploi dans le cadre du projet INT/82/R92 du programme du budget régulier pour la coopération technique des Nations Unies. Il faudrait aussi promouvoir l'organisation sur place de programmes de formation en cours d'emploi afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible d'agents. L'organisation de tels programmes devrait être facilitée par l'existence de projets de renforcement du système statistique national dans la plupart des pays du groupe.

VII. Conclusions

Il va de soi que la réussite des diverses actions engagées pour promouvoir la formation statistique dans les pays africains d'expression officielle portugaise dépend des efforts conjugués des gouvernements des pays concernés, des organismes et institutions d'aide bilatérale et multilatérale ainsi que des organisations internationales intéressés.

Nous formulons le voeu pour que des progrès importants soient accomplis au cours de l'année 1991 au niveau des différents projets en cours de manière à ce que l'on puisse annoncer à la septième réunion des directeurs des centres du PFSA prévue en décembre 1991, l'ouverture du centre de Bissau et du CESD-Lisbonne ainsi que la mise en place effective et/ou le renforcement de structures nationales de formation de cadres moyens de la statistique dans les pays concernés.